

UNACUNION
NATIONALE
DES AUTEURS
ET COMPOSITEURS**EMWN****ICMP
CIEM**

<p>INVITATION A LA PRESSE INTERNATIONALE & FRANÇAISE</p> <p>LICENCE GLOBALE ? LICENCE INIQUE DROIT D'AUTEUR CONDAMNÉ & AUTEURS SACRIFIES</p>	<p>INVITATION TO INTERNATIONAL & FRENCH PRESS</p> <p>A BLANKET LICENSE ? AN INIQUITOUS LICENSE AUTHORS' RIGHT DOOMED & AUTHORS SACRIFICED</p>
<p>Conférence de presse Lundi 23 janvier 2006 - 17h30 Blue Lounge - Espace Ville de Cannes - Niveau 1 - Palais des Festivals</p>	<p>Press conference Monday 23 January 2006 - 5:30 pm Blue Lounge – Espace Ville de Cannes – Level 1 - Palais des Festivals</p>
<p>A l'occasion des débats de transposition de la Directive droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'Information en droit français, les députés français ont adopté le 21 décembre dernier par 30 voix contre 28, deux amendements visant à étendre l'exception de copie privée aux téléchargements d'œuvres dématérialisées à partir d'Internet.</p> <p>Ce faisant, ils ont ouvert la voie à la mise en place du mécanisme dit de « licence globale », légalisant l'intégralité des échanges d'œuvres dématérialisées sur Internet contre le simple paiement par l'internaute d'une somme forfaitaire, prélevée directement sur l'abonnement payé à son fournisseur d'accès.</p> <p>Les auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, tant français qu'étrangers, vous invitent, presse française et étrangère, le lundi 23 janvier à 17h30 pour les entendre expliquer les raisons de leur totale opposition à ce mécanisme, qui n'aura d'autre résultat que de sacrifier les auteurs et les exproprier de leurs droits. La licence globale ne peut qu'appauvrir la création artistique et à terme, tarir la source même qui soutient la création.</p>	<p>Last 21 December, by 30 votes against 28, French MPs adopted two amendments to the bill implementing the Directive on Copyright and Neighbouring rights in the Information Society into French law. The amendments extend the French private copying exception to the downloads of works from the Internet.</p> <p>With the adoption of these amendments, the route is now open to the establishment of a so-called "blanket license" system, which would render legal all exchanges of works on the Internet, in consideration for the payment by the Internet user of only a lump sum, withheld directly from the access provider's bill.</p> <p>Authors, composers and music publishers, in France and abroad, united in the same effort invite the international and French press on Monday 23 January at 5:30 pm to hear about their fight against this option, because it will doom the authors and take away their rights. Such blanket approach will only weaken creators and, in due course, dry up the support to creation.</p>

Intervenants/Speakers:

Claude Lemesle, Auteur, Président du Conseil d'Administration de la SACEM, Président d'Honneur du SNAC
Jean-Pierre Lang, Auteur-Compositeur, Président d'Honneur de l'UNAC, Membre du SNAC, **David Ferguson**, Composer, Founding Member of the European Music Writers Network (EMWN), Chairman of the British Academy of Songwriters

Nicolas Galibert, Editeur de musique (Sony Music Publishing), Administrateur de la CSDEM, Vice-Président Pop de la CIEM/ICMP, **Halit Uman**, Editeur de musique (Halit Music), Vice-Président de la CSDEM, **Bruno Lion**, Editeur de musique (Peermusic), Vice-Président de la CSDEM, **Jean-Manuel de Scarano**, Président de la Confédération Internationale des Editeurs de Musique, CIEM/ICMP, **Jenny Vacher-Desvernais**, General Counsel, CIEM/ICMP